

Accueil durant les vacances scolaires de Printemps 2020

SECTEUR D'ORIGINE	CENTRES D'ACCUEIL
Maternelles	Marginea maternel
Néruda	
Aimé-Césaire	
Marginéa	
Picasso	
Candalle	Candalle
Barberet	
Anne-Frank	Saint-Clair
3 Merlettes	
Prévert, Rostand	Prévert
Pajot	
Élémentaires	Saint-Clair
Pagnol	
Anne-Frank	
Dubus	Prévot
Prévert, Rostand	
Prévot (Pajot)	
Aimé-Césaire	Boisramé
Boisramé	
Marginéa, Picasso	

Annulation sans facturation jusqu'au 22 mars 2020 inclus

MOTIFS	À FOURNIR	À TRANSMETTRE
Maladie enfant inscrit	Certificat médical	Dans les 48h qui suivent l'absence
Raison familiale	Justificatif par courrier ou via le site : pontault-combault.fr	15 jours avant la date du début des vacances scolaires. Après ce délai : 1 journée facturée

Pour rappel : le calcul de votre quotient familial est obligatoire pour accéder aux différents accueils péri et extra scolaires.

Pôle accueil familles

Inscrivez directement votre enfant sur le portail famille !

Inscription

Accueil de loisirs - Vacances scolaires de Printemps 2020

du lundi 06/04/2020 au vendredi 17/04/2020

Code famille	
Nom du responsable légal	
Téléphone (obligatoire)	

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

École maternelle / élémentaire (rayer la mention inutile) :

.....

Date de naissance de l'enfant :

P.A.I. (protocole d'accueil individualisé) cocher la bonne case

P.A.I. périscolaire

P.A.I. éducation nationale (si votre enfant ne fréquente pas les accueils de loisirs durant l'année, merci de joindre la copie du P.A.I. signé avec l'école à cette feuille d'inscription).

Cadre réservé à l'administration	
Date de réception	
Liste d'attente	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

1

À remettre au pôle accueil familles

Vacances scolaires

de Printemps 2020

(cochez les dates de présence de votre enfant)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
06 avr. <input type="checkbox"/>	07 avr. <input type="checkbox"/>	08 avr. <input type="checkbox"/>	09 avr. <input type="checkbox"/>	10 avr. <input type="checkbox"/>
13 avr. FÉRIÉ	14 avr. <input type="checkbox"/>	15 avr. <input type="checkbox"/>	16 avr. <input type="checkbox"/>	17 avr. <input type="checkbox"/>

Date et signature obligatoires :

Date limite d'inscription : **dimanche 15 mars 2020**

Toute inscription parvenue hors délai sera traitée en fonction des possibilités du service.



Aucune inscription pour les vacances de Printemps 2020 ne sera prise en compte, en cas de défaut de règlement de vos factures et sans avoir rempli la fiche de renseignements. Si tel est le cas, se déplacer au pôle accueil familles.

2

À conserver par la famille

Vacances scolaires

de Printemps 2020

(cochez les dates de présence de votre enfant)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
06 avr. <input type="checkbox"/>	07 avr. <input type="checkbox"/>	08 avr. <input type="checkbox"/>	09 avr. <input type="checkbox"/>	10 avr. <input type="checkbox"/>
13 avr. FÉRIÉ	14 avr. <input type="checkbox"/>	15 avr. <input type="checkbox"/>	16 avr. <input type="checkbox"/>	17 avr. <input type="checkbox"/>

Nom et prénom de l'enfant :

Fait le :

Afin que votre enfant soit accueilli dans les meilleures conditions à l'accueil de loisirs, vous devez l'inscrire à l'aide de ce formulaire ou sur le portail famille.

1. Remplissez les deux volets de ce formulaire en indiquant précisément les dates de présence de votre enfant à l'accueil de loisirs.
2. Détachez la partie **2** du formulaire qui vous est réservée. Conservez-la pour mémoire.
3. Remettez l'autre partie **1** au pôle accueil familles en mairie.

